

Table with 3 columns: ABONNEMENTS, 115, 118, 119. Rows: Nièvre et limitr..., Autres départ..., Union postale....

PARIS-CENTRE

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS 20 CENTIMES RÉGIONAL QUOTIDIEN 20 CENTIMES Compte chèques postaux : Paris 272-43. -- Registre du Commerce n° 57

La conclusion logique de la politique de Locarno

Les Allemands sont dans la logique quand ils déclarent que la politique de Locarno doit conduire à l'évacuation rapide de la rive gauche du Rhin.

On a confiance ou on ne l'a pas. On est amis ou on ne l'est pas. M. Briand a proclamé solennellement à Londres que la signature du pacte marquait la fin des précautions soupçonneuses.

Pourquoi l'occupation a-t-elle été décidée. Est-elle à titre de gage de l'exécution des clauses du traité de Versailles s'il en avait été ainsi, l'occupation aurait été prévue jusqu'à la fin de la période d'exécution.

On ne prend pas de précautions contre un voisin dont on juge la bonne foi suffisante pour accepter sa garantie.

Nous y trompons pas. Les accords de Locarno ont été de nombreuses années l'abandon de la Rhénanie. M. Luther n'a pas hésité à rétorquer la réclamation instante de l'Allemagne au milieu des effusions de la signature.

Des maintenant d'ailleurs, l'évacuation prend des proportions beaucoup plus importantes que n'ont jamais eues les communications discrètes livrées au public.

Les Allemands britanniques vont être réduits de 3.000 à 1.000 hommes. La Belgique qui avait 15.000 soldats, n'en aura plus que 7.000.

Avant le début de l'évacuation, nous avions 94.000 soldats, dont 30.000 dans la zone de Cologne. Ces 30.000 rentrent naturellement en France.

Les Allemands demandent que le corps d'occupation ne dépassât pas les 45.000 hommes que l'Empire entretenait en Rhénanie avant la guerre.

Les Allemands sont également dans la logique quand ils déclarent que la politique de Locarno est incompatible avec l'indépendance des armements.

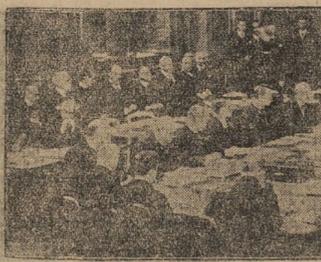
Nous allons donc nous précipiter au désarmement, d'une allure d'autant plus rapide que la détresse de nos finances et les combinaisons politiques stimulent le mouvement.

Après le début de l'évacuation, nous avons 94.000 soldats, dont 30.000 dans la zone de Cologne. Ces 30.000 rentrent naturellement en France.

On y songe si bien que M. Paul Boncour vient de partir pour Genève avec un beau programme de préparation d'une conférence générale de désarmement.

Nous pouvons continuer dans cette voie. Les fruits de la politique de Locarno mûrissent vite, trop vite hélas ! pour ceux qui auront à les cueillir.

LA SIGNATURE DU TRAITE DE LOCARNO



LA SIGNATURE DU TRAITE DE LOCARNO

PREVISIONS METEOROLOGIQUES

Région Parisienne. -- Temps assez froid. Vent de secteur est 4 à 6 mètres. Ciel brumeux et nuageux le matin se couvrant. Quelques pluies sur la côte.

L'inflation a été votée par la Chambre à six voix de majorité

Par 245 voix contre 239, les projets de M. Loucheur ont été adoptés après vingt heures de discussion

M. Loucheur demande sept milliards et demi de billets de banque nouveaux. A part cela, il se défend d'être inflationniste.

De tous ses adversaires, c'est M. Bokanowski qui a combattu le plus vigoureusement ce projet nébuleux.

Pourtant M. Bokanowski fait assez facilement figure d'inflationniste « honteux » si l'on se fie à ses paroles.

Invité par M. Briand à apporter des propositions concrètes, l'ancien rapporteur du budget rappelle tout à propos que nous venons de recevoir pour le monopole des tabacs une offre qui sauvegarde le revenu de ce monopole et nous donne trente milliards d'argent frais.

Je suis d'accord avec M. Bokanowski qu'il faut accepter cette offre.

C'est que non seulement, je ne suis pas inflationniste, mais, qu'encre je suis un déflationniste convaincu.

M. Bokanowski estime que l'argent du monopole des tabacs doit nous être versé en devises étrangères.

Je prétends que non, et voici pourquoi : La baisse d'une devise quelconque en Bourse, la nôtre par exemple, a d'abord pour cause le manque de confiance dans cette devise.

Si nous acceptons l'offre de trente milliards de francs faite pour notre monopole des tabacs, et si nous exigeons d'autre part que ces trente milliards nous soient versés en francs, nous créons immédiatement une demande considérable en francs.

La spéculation s'amorcera immédiatement dans un sens favorable à nos intérêts, et il s'ensuivra un commencement de valorisation du franc qui facilitera grandement la déflation.

Comment pratiquer celle-ci ? On pourrait, à l'aide de trente milliards, ramener notre devise presque immédiatement à une parité de 8 ou 10 francs environ pour le dollar.

Il n'est pas souhaitable que cette revalorisation se fasse si rapidement, à cause des intérêts du commerce et de l'industrie.

Il faudrait donc procéder par paliers.

M. Bokanowski propose que le produit de la vente du monopole du tabac aille à la reconstruction des régions libérées.

Quelle que désirable qu'il soit, au double point de vue humain et national de terminer cette tâche, je prétends que le problème de la déflation est bien plus important encore, au double point de vue humain et national.

Il conviendrait donc de consolider l'avance gagnée par le franc au moyen du procédé dont j'ai parlé plus haut, en procédant immédiatement à un premier remboursement partiel des avances faites par la Banque.

Supposons que ce remboursement soit de l'ordre de grandeur de 10 milliards, il nous

resterait une disponibilité de vingt milliards. Cette disponibilité, M. Bokanowski propose donc qu'on en fasse deux parts, l'une consacrée à la remise en état des régions libérées, l'autre, gardée en « masse de manœuvre », c'est-à-dire servant à soutenir notre franc sur les marchés étrangers.

Pour les raisons que j'ai indiquées depuis plusieurs jours, je crois qu'il est absolument nécessaire de consacrer toutes ces disponibilités à la déflation.

« Ici une question se pose. Est-il plus avantageux de combattre la spéculation par la spéculation, ou de la prendre en quelque sorte à revers, chaque fois qu'elle se produit, par un remboursement à la Banque ? Cette seconde méthode, possible si on emploie dans ce but le produit de la vente des monopoles, à l'avantage inappréciable d'être exempt de tout risque, et de s'accompagner d'un allègement immédiat des charges de l'Etat.

Il est curieux que personne à la Chambre ne s'en soit encore avisé. Il est vrai que l'action s'accommoda mieux de la médiation solitaire que des palabres parlementaires.

Paris, 2 décembre. -- Cette séance nocturne fixée à 21 heures, a commencé, en fait, qu'à 22 h. 12 ; et, par ailleurs, la mise en train en a été très lente. Il a fallu attendre, en effet, plus d'une heure, avant que la discussion générale s'engageât avec M. Bokanowski dans une voie véritablement nouvelle.

Ainsi M. Dutreuil n'avait-il fait qu'évoquer le sujet en terminant, un peu longuement au gré de l'assistance impatiente et nombreuse des inquisiteurs personnelles qu'il conceit de l'économie du projet ; et d'autre part, l'orateur qu'on entendit après lui, M. Castagnet, député des Basses-Pyrénées, ne se soucia même pas d'y entrer, puisque aussi bien son discours ne fut qu'une longue philippique à l'adresse de M. Loucheur. M. Castagnet a dépeint, en effet, avec un soin minutieux, les journaux les moins favorables au ministre des Finances et il a composé de leurs appréciations diverses un recueil de morceaux choisis et même si bien choisis que la Chambre en a paru éprouver quelque goût.

Mais avec M. Bokanowski, le débat a été enfin porté sur son plan véritable et le député de la Seine a apporté à combattre toute sa compétence et toute sa virtuosité de grand « débateur » financier. Il n'a pas été, du reste, sans exercer à diverses reprises les nerfs de l'extrême-gauche. Il s'est ainsi trouvé qu'au hasard d'une riposte, il a été invité par M. Aristide Briand, à justifier le ton doctoral et péremptoire de certaines de ses critiques par quelques propositions concrètes qu'il y pourrait substituer. Or, M. Bokanowski, ayant souscrit à cette invitation, son discours en fut allongé d'autant ; on l'a cependant écouté, le plus généralement, avec une attention très vive.

L'exposé que le député de la Seine fit de son plan financier, notamment et les espérances qu'il fit concevoir, firent une impression assez vive pour que les députés socialistes, mettant à profit une suspension de séance, se réunissent pour en délibérer.

Et ce n'est qu'un début

A la reprise, M. Loucheur, ministre des Finances, tenta de se justifier :

M. Loucheur. -- « Pourquoi avons-nous demandé six milliards et non trois ? Pour ne pas revenir devant la Chambre dans 15 ou 20 jours et reprendre une discussion grave qui, à chaque fois, ses répercussions sur le franc. Si ce soir le projet n'est pas voté, les conséquences les plus redoutables peuvent suivre. C'est mon devoir de vous le dire. (Mouvements divers).

« Ayant examiné la situation de la Trésorerie, nous avons estimé que la somme de six milliards était indispensable pour assurer notre complète indépendance.

« Il y a les 2.400 millions du 8 décembre. D'ici la fin de l'année il y a en outre deux milliards à payer pour les dépenses de l'Etat.

Cette inflation est gérée sur des impôts. Mais ce projet n'est qu'un avant-projet d'ensemble plus vaste. S'il n'est pas voté, je vous récite que ce serait très grave. Il est nécessaire pour assurer la vie de l'Etat dans les jours qui viennent et ne peut être voté sans les intérêts corrélatifs.

Les applaudissements sont des plus maigres. L'impression demeure mauvaise.

M. Garbaye intervient ensuite. A son sentiment, le projet, loin d'améliorer la situation, ne fera que l'aggraver, du moins pour les classes moyennes et travailluses.

« En quinze jours, dit-il, vous avez absorbé 1.500 millions. Que dureront vos six milliards ? De quel poids la vie va peser sur les humbles ? Vous allez créer la misère dans l'ensemble du prolétariat.

Après une intervention de M. Blum, déclarant que les socialistes ne voteront pas l'inflation, M. Briand pose la question de confiance.

On passe aussitôt au vote :

Après pointage, le passage aux articles est ordonné par 238 voix contre 113 (appl. au c. g.).

Il est à 4 h. 30 quand on aborde le contre-projet de M. Bokanowski qui ne consent qu'une inflation de 3.500 millions.

« Mes observations de tout à l'heure, déclare M. Briand, s'appliquent avec plus de raison encore au contre-projet et je fais de son rejet une question de confiance ».

Mais à nouveau, il y a lieu de pointer les bulletins. La Chambre rejette par 362 voix contre 186.

On en vient alors à l'article 1er qui rend immédiatement exigibles en totalité les impôts restant à payer de 1925 sous peine d'une majoration de dixième des sommes dues au 31 décembre.

C'est une vexation contre laquelle proteste M. de Tinguy du Pouët, qui propose in limine de le faire voter le 15 janvier.

D'accord se fait sur la date du 15 janvier.

« Nous ne pourrions aller au-delà, explique le rapporteur général sans mettre dans un cruel embarras le gouvernement qui, le 30, se trouvera en face d'une grosse échéance.

« Mais, dit M. Desjardins, n'allez-vous pas exconter les sinistres des régions libérées, créanciers de l'Etat ?

« Si nous ouvrons cette porte, répond M. Lamoureux, toutes les catégories de contribuables voudront la franchir : militaires, pensionnés, sinistres, fonctionnaires.

Mais, par 242 voix contre 202, c'est le principe de l'exonération qui l'emporte.

Un amendement de M. Paganon, accepté par le gouvernement, assujettit aux dispositions de l'article les redevables de la contribution sur les bénéfices de guerre.

Un débat assez chaud s'engage ensuite sur une disposition additionnelle, par laquelle M. Missoffe soumet à une taxe les ventes d'immeubles consenties à des étrangers.

En vain, le ministre met-il en garde la Chambre contre les mesures de rétorsion. Par 420 voix contre 65, M. Missoffe a gain de cause. Et l'article 1er est adopté.

L'article 2 institue les majorations suivantes d'impôts pour 1925 : contribution foncière sur les propriétés bâties et non bâties 50 % ; impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux : 50 % ; redevance des mines : 100 % ; impôt général sur le revenu, 20 %.

M. Evain n'accepte pas ces majorations, parce qu'il n'accepte rien en dit dans le texte que leur produit servira à résorber les 3 milliards d'inflation, applicables à décembre, et, en second lieu, parce qu'ils sont d'un taux formidablement exagéré.

Bien qu'il soit près de 7 heures, la Chambre est des plus éveillée. Quatre cents députés, au moins, sont encore là. M. Briand lui-même, surmontant une grande fatigue, n'a pas quitté son banc ; mais on devine ses efforts pour ne pas s'endormir.

La discussion reste passionnée, et le rejet du paragraphe relatif à la contribution foncière provoque un nouveau pointage.

Mais, par 243 voix contre 185, l'amendement de M. Evain est repoussé aux applaudissements bruyants des socialistes.

Sur les bénéfices industriels, un amendement présenté par M. Carrel, et repris par M. About, tendrait à une révision générale de cette cédule à des abattements à la base.

Cette révision, faite dans son principe, argumente le rapporteur général, retarderait les rentrées que l'on souhaite immédiatement.

« La discussion d'ailleurs, ajoute le Ministre des Finances, à prendre pour base cet amendement dans la réforme que je projette de cette cédule.

M. About, prend acte.

Le ministre des Finances propose une majoration de 50 % de la taxe spéciale sur le chiffre d'affaires pour les grands magasins vendant plus de un million de marchandises.

« Examinez-vous du moins les grandes coopératives », demande M. Ernest Lafont. Le commissaire du gouvernement. Les coopératives qui ne vendent qu'à leurs membres et qui ne sont que répartition de bénéfices ne sont pas frappées.

Quant aux majorations que la commission avait insérées dans le projet du gouvernement et qui portaient sur les bénéfices agricoles et la cédule des traitements et salaires, M. Lamoureux déclare qu'il les abandonne, car leur rendement sera très faible et ne compensera pas le travail de l'établissement des rôles.

Ce revirement provoque de la surprise. Charles M. de Montcaill, représentant des intérêts agricoles, se réjouit de cet abandon. Mais M. Frédéric Brunet ne prend pas la chose si bien.

« Si l'on écarte les bénéfices agricoles, s'écrie-t-il, le vote contre l'ensemble de cet article.

On applaudit sur de nombreux bancs et M. Thourmy se faisant l'écho de ce sentiment, reprend la disposition ainsi abandonnée. Le scrutin, ici encore, est suivi d'un pointage.

Par 194 voix contre 148, l'amendement Thourmy est cependant écarté.

Les professions libérales, restent frappées de 25 %.

Mais MM. Lesaché et Alexandre Duval proposent certaines exemptions pour la propriété foncière et salarient de la charge qui va peser sur l'agriculture.

M. Lefas, cependant, attire l'attention de la Chambre sur la gravité des mesures prévues dans l'article.

Il est 9 heures quand il aborde des considérations d'ordre général ; elles ont peu de succès, car on est encore loin du terme du débat et, à vrai dire, la fatigue commence à gagner ; les résistances succombent une à une ; les banquettes s'éclaircissent un peu.

Mais deux bonnes centaines de députés siègent encore et le président du Conseil ne s'est absenté que le temps de se restaurer. Outre le ministre des Finances, MM. Painlevé, Renoult, Jourdain, Paul Morel, lui tiennent compagnie.

Ce n'est point sans étonnement M. Lefas, mais aussi MM. Guérin et Etienne Flaudin qui s'opposent au vote d'ensemble de cet article 2.

« Vous avez protesté, dit le député de l'Yonne contre le double-décime ; aujourd'hui, vous instiguez le sextuple décime (appl. c. droite).

L'article en cause n'en est pas moins acquis par 228 voix contre 174 après pointage.

L'article 3 majoré de 50 %, l'impôt établi sur les revenus et valeurs mobilières françaises et étrangères ; sur les loyers et titres de remboursement ; sur les tantièmes des administrateurs ainsi que le droit de transmission des titres au porteur d'actions ou d'obligations françaises, et des titres nominatifs ou au porteur étrangers.

MM. de Tinguy du Pouët, Henry Le Mire, Evain, Jouin-Lambert, se parviennent point à empêcher le vote par 230 voix contre 186.

L'inflation

Et nous voici à l'article 4 qui élève de 6 milliards le total des avances de la Banque de France à l'Etat.

C'est évidemment le gros morceau. L'heure déjà fort avancée, l'intérêt même de l'enjeu, à tout à coup fait de nouveau presque le plein de l'hémicycle.

Le Sénat discutera sans doute aujourd'hui le texte de la Chambre

Paris, 3 décembre. -- La commission sénatoriale des finances réunie cet après-midi pour examiner les projets financiers, a terminé ses travaux à 20 h. 15. Elle a décidé d'adopter le texte tel qu'il a été voté par la Chambre.

M. Bérenger, rapporteur-général, déposera son rapport au début de la séance qui sera reprise ce soir à 21 heures. Il en demandera l'insertion au Journal Officiel de demain matin. Il est infiniment probable que l'assemblée décidera de s'ajourner à demain 14 heures pour la discussion générale du projet.

Nous croyons savoir que la commission sénatoriale des finances, au cours de son examen de cet après-midi, a apporté de profondes modifications au texte de la Chambre. Certains articles, notamment les paragraphes concernant la rétroactivité des taxes, avaient été complètement remaniés. C'était, à la vérité, un texte nouveau que la commission des finances entendait substituer à celui pour lequel la Chambre s'était prononcée.

Cependant, à la suite d'une pressante intervention de M. Briand, qui fit valoir l'intérêt essentiel d'une prompt discussion de ces projets et la rapide réalisation d'un accord à leur sujet, entre les deux chambres, la commission n'insistait pas et renonçait à son projet primitif, résolu de présenter à la discussion du Sénat, le texte voté par la Chambre.

Toutefois, il est probable que certaines dispositions envisagées tout d'abord par la commission, seront reprises demain par plusieurs membres de l'assemblée au cours de la discussion publique.

UNE GREVE A LA BOURSE

Paris, 3 décembre. -- Pendant la première partie de la séance de la Bourse, les teneurs de carnets du marché en Banque, ont pratiqué une sorte de grève perle, qui paralysa les transactions. Le but d'attirer l'attention sur l'embouteillage actuel du marché de la cotation et obtenir des maintiens la fermeture de la Bourse le samedi dans les mêmes conditions que pendant les mois d'été.

Le travail de cotation a été repris normalement dès que la promesse eut été virtuellement donnée que cette fermeture de la Bourse le samedi pourrait avoir lieu sans délai.

Cours des Changes

Table with 2 columns: City, Exchange Rate. Rows: New-York: le dollar, Londres: la livre, Rome: la lire, Madrid: la peseta, Genève: le franc suisse, Amsterdam: le florin.

M. Stresemann parle de la démission prochaine du cabinet Hoeh

Londres, 3 décembre. -- Les délégués allemands ont quitté la capitale anglaise, à 2 heures de l'après-midi, pour se rendre directement à Berlin. Avant de prendre place dans le compartiment spécial qui lui avait été réservé, M. Stresemann a déclaré :

« Le cabinet allemand démissionnera la semaine prochaine.

Et le ministre des Affaires Etrangères insista beaucoup sur le fait que les Alliés n'avaient pas rejeté définitivement la requête présentée par l'Allemagne et tendant à réduire la durée de l'occupation des deuxièmes et troisièmes zones.

Il fait ressortir que les négociations à ce sujet se poursuivraient au cours des prochaines semaines, par la voie diplomatique. M. Stresemann ajouta qu'une fois la situation politique en France éclaircie, le ministre des Affaires Etrangères allemand se rendra à Paris pour discuter les conditions de l'évacuation des deuxièmes et troisièmes zones.

En ce qui concerne l'entrée du Reich dans la Société des Nations, M. Stresemann déclara qu'il ne pensait pas que le Reich puisse faire sa demande d'admission avant la réunion du conseil de la Société des Nations, la semaine prochaine, faisant par ailleurs remarquer qu'il fallait attendre la formation du nouveau gouvernement allemand. Le ministre Stresemann croit que la représentation de l'Allemagne à Genève sera un fait accompli en mars prochain.

On est généralement d'avis dans les milieux allemands de Londres, que le président Hindenburg demandera au docteur Luther de former le nouveau gouvernement.

Une nouvelle offensive des rebelles en Syrie

Londres, 3 décembre. -- Les dépêches de Jérusalem à la « British United Press » rapportent que les rebelles syriens auraient engagé une grande offensive contre les troupes françaises sur le front Hama-Riak-Zeid.

La plupart des ponts de chemin de fer auraient été détruits à Homs et à Riak, ce qui rend les communications par voie ferrée impossibles entre ces villes et Damas.

Homs serait tombé entre leurs mains.

NOUVELLES MILITAIRES

Paris, 2 décembre. -- Le colonel d'infanterie breveté Santos-Cottin, commandant le 21 régiment d'infanterie, a été nommé au commandement par intérim du secteur fortifié de Savoie et des subdivisions d'Annecy et de Chambéry.

LES MATELOIS CAMBRIOLEURS SONT CONDAMNES

Toulon, 3 décembre. -- Le conseil de guerre maritime rendit son verdict dans l'affaire des matelots cambrioleurs de villas de Saint-Raphaël a prononcé les condamnations suivantes : Quatre ans de prison à Breilgard ; trois ans de la même peine à Girard 30 mois de prison à Geny, Ducourneau et Muller.

Deux ans avec sursis à Abise et Collin. Les matelots Rieg, Nigot et Busseron ont été acquittés.

La commémoration de Roland Garros fut une belle cérémonie

Paris, 3 décembre. -- L'inauguration du monument élevé à la mémoire de l'aviateur Roland Garros, a eu lieu ce matin devant une nombreuse assistance émue ; sur le terre-plein de l'avenue des Champs-Élysées, face à l'avenue Alexandre II, où était placée l'œuvre du statuaire Etienne Forster-Dans sa touchante simplicité, cette cérémonie constitua un très bel hommage de Paris au grand aviateur disparu.

De magnifiques gerbes de fleurs naturelles avaient été déposées sur le socle du monument. M. Astruc, membre du comité exécutif recevait les notabilités officielles qui vinrent en foule participer à cette manifestation de la gloire de l'héroïsme aérien.

M. Laurent Eynac, sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique, présidait, entouré de tou-



Le monument de l'aviateur Garros sur le terre-plein des Champs-Élysées. En bas : un des derniers portraits de Garros

tes les personnalités du monde de l'Aéronautique, militaires et civiles, ainsi que plusieurs représentants du monde politique.

Parmi les personnalités présentes, nous avons noté, MM. Casparin et Brunet, députés de la Réunion, les généraux Gouraud, Niessel, Barrès et Huet, L'as belge Willy Coppens, MM. Le Provost-Delamare, de Castellane, Blériot, le comte de la Vaulx, etc.

Le colonel Denain, de la maison militaire du président de la République, représentait le chef de l'Etat.

Une compagnie du 5^e régiment d'infanterie, avec la musique du régiment rendait les honneurs. Trois discours furent prononcés par M. Soreau, vice-président de l'Aéro-Club de France ; Amber, sénateur de la Réunion, et Laurent Eynac, sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique. La cérémonie prit fin aux accents de la « Marseillaise ».

Elle avait eu lieu dans un dancing

Paris, 3 décembre. -- Mme Swift, de nationalité américaine, se trouvait ce matin chez des amis, 1, rue Coysvoeur, lorsqu'un visiteur, connu sous le nom de M. de Bolonnet, se présenta et la conversation avec Mme Swift.

Or, après le départ du soi-disant de Bolonnet, Mme Swift, constata que son sac à main, renfermant cinq bracelets et perles, et saphirs d'une valeur de 100.000 francs, lui avait été dérobé.

De Bolonnet put être identifié. Il se nomme en réalité Roubaux, âgé de 35 ans, né à Marseille. On croit que cet individu s'est rendu sur la Côte d'Azur.

Les stupéfiants qui tuent

Paris, 3 décembre. -- Un étudiant russe de 25 ans, Georges Sanzenbacher, expirait subitement le 17 juillet, intoxiqué par les stupéfiants.

On trouva sur lui une enveloppe ayant contenu de la poudre blanche. Des enveloppes du même genre furent découvertes chez son ami Zanes de Zultsch, Y. Reyna, 35 ans, antiquaire, 25, rue Panquet. Le marquis déclara :

« Georges a dû me rendre une de ces enveloppes à mon insu, j'ai de l'héroïne pour me soigner.

Et il montra des ordonnances.

Trois mois s'écoulèrent et M. Bacquard, juge d'instruction, prescrivit une nouvelle perquisition. L'antiquaire avait sur lui cette fois une bonbonnière remplie d'héroïne, dont il ne put indiquer la provenance. Il a été inculpé d'infraction à la loi sur les stupéfiants et d'homicide par imprudence et envoyé à la Santé.

Le greffe est cambriolé

Lille, 3 décembre. -- Cet après-midi le greffe du tribunal civil a été cambriolé. Un malfaiteur resté inconnu a profité du départ de M. Degouty, qui dirige le greffe, et du caissier Robert Pierré, pour s'emparer d'une somme de 3.000 francs, après avoir fracturé plusieurs portes.

On suppose que cet audacieux vol fut commis par un repris de justice qui était venu chercher ses papiers et a aperçu le caissier plaquant de l'argent dans son tiroir.

LE POIVRE AUX YEUX

Marseille, 3 décembre. -- Dans la soirée d'hier Mlle Gillette Montoux, 19 ans, descendait de tramway, lorsqu'elle fut assaillie par une femme qui lui jeta une poignée de poivre dans les yeux, la roua de coups et lui déroba son sac à main contenant 300 francs.

L'auteur de l'agression est une nommée Rose-Crauz, 39 ans, employée, qui, arrêtée, a fait des aveux complets.

L'inflation devant la Chambre

(suite de la page 1)

La question de confiance

Le fond de projet c'est l'inflation... La Chambre s'est prononcée déjà par son vote et nous a départagés.

Six voix de majorité

Ce scrutin, des plus animés, est suivi d'un pontage. Bienôt, on annonce que le cabinet est en minorité de quelques voix.

L'Article 5

L'article 5 et dernier, qui n'est guère que le corollaire du précédent, et n'est pas contesté, porte de 51 à 53 milliards 500 millions la limite d'émission des billets.

Le Ver dans le Fruit

Le Rappel (Ed. du Mesnil) : Voilà deux fois, je lisais avec émotion dans le Volonté un remarquable article de M. José Germain, que la littérature — à l'exemple de l'ardent et brillant Pierre Dominique — prête si heureusement à la politique.

La séance du soir à la Chambre

Paris, 3 décembre. — A 21 h. 10, la séance est ouverte sous la présidence de M. Herriot, MM. Loucheur et Laval sont au banc du gouvernement.

LES COURSES

Prix de la Porte-Dauphine. — 1. La Caduche, R. Kahn; 2. Le Vallon, A. Vigier; 3. Saint-Omer, E. Marchand.

Revue de la Presse Fascisme ou Communisme?

Le Nouveau Siècle (G. Valais) :

Fascisme ou communisme? Depuis plus d'un an, le dilemme s'impose à de nombreux esprits, si s'impose aujourd'hui à la nation tout entière.

Un vol dans le train

Paris, 3 décembre. — Mme Driant, se rendant à Cannes, a été victime d'un vol important s'étant endormie avec son fils et sa fille dans son compartiment.

Le Mendiant de Toulouse

Des mendiants rencontrés au cours de mes voyages, j'ai gardé le souvenir d'un Méridional qui m'a paru être un homme assez habile que, malgré tout, dans quelles circonstances, le trouvez-vous?

LES MEFAITS DU FEU

Commissaire 3 décembre. — M. Vigneulle, un jeune homme d'un caractère agréable, a été tué par un barbarement érigeant une épicerie et était exploitée par M. Rigard et de la, a gagné le bâtiment voisin où étaient installés les services de la mairie.

UNE EXPOSITION DE CHATS

Londres, 3 décembre. — Les chats n'ont pas la réputation d'être des animaux très intéressants, mais à l'exposition annuelle de chats qui se tient à Londres en ce moment, beaucoup ont dans leur cage une bouteille d'eau chaude.

IL AVAIT CAMBRIOLÉ LA CAISSE

Paris, 3 décembre. — On a arrêté, hier, le manœuvre Adolphe Antonini, dit Dododipe, 18 ans, qui le 27 novembre dernier, avait pénétré dans la caisse de la gare de Lyon.

KLING MALADE

Londres, 3 décembre. — Le célèbre écrivain Rudyard Kipling qui souffre de bronchite avec complication pulmonaire, semble aller mieux aujourd'hui.

EN EGUISANT UN COUTEAU

Paris, 3 décembre. — A minuit, au Café de la Paix, boulevard des Capucines, Eugène Tosch, 20 ans, occupé à aiguiser un couteau à biseau involontairement au ventre René Gauzard, 40 ans.

LA VENGEANCE DU MARI

Vendôme, 3 décembre. — A Magardé, M. Langes, ancien colonel, mutilé de guerre qui vivait séparé de sa femme, a tiré par vengeance deux coups de revolver sur celle-ci qui a été grièvement blessée.

UNE USINE A CHAUSSURES EST DETRuite

Bar-le-Duc, 3 décembre. — Vers 17 heures, une explosion a détruit l'usine de fabrication de talons de chaussures Busby et Hardynek qui occupait environ 50 ouvriers.

LE JALOUX TUE SA FEMME

Paris, 3 décembre. — Vers 16 heures, au cours d'une scène de jalouse, l'employé d'hôtel Auguste Julien, âgé de 27 ans, a tué d'un coup de revolver sa femme âgée de 30 ans.

ON DECOUVRE LE CADAVRE D'UN BEBE

Paris, 3 décembre. — A 7 heures, ce matin, un cantonnier de la ville a découvert, sous une porte-cochère, 8, rue de la Ville-Évêque, le cadavre d'un nouveau-né en décomposition.

Dernière Heure

Deuxième édition — 5 heures du matin

Le vol a-t-il été le mobile du crime?

Evreux, 3 décembre. — On a trouvé dans un fossé du chemin vicinal conduisant à Gouville, à Sécy-Moulins, le cadavre de Mme veuve Lancelotti, âgée de 79 ans, le visage ensanglanté par plusieurs blessures paraissant avoir été produites par de violents coups de bâton.

A la Chambre des Communes

Londres, 3 décembre. — La Chambre des communes a tenu aujourd'hui de 4 à 7 h. 30 du matin, une séance en comité secret, sauf deux ou trois fois pendant la séance, à cinq heures et demie.

LES MEFAITS DU FEU

Commissaire 3 décembre. — M. Vigneulle, un jeune homme d'un caractère agréable, a été tué par un barbarement érigeant une épicerie et était exploitée par M. Rigard et de la, a gagné le bâtiment voisin où étaient installés les services de la mairie.

UNE EXPOSITION DE CHATS

Londres, 3 décembre. — Les chats n'ont pas la réputation d'être des animaux très intéressants, mais à l'exposition annuelle de chats qui se tient à Londres en ce moment, beaucoup ont dans leur cage une bouteille d'eau chaude.

IL AVAIT CAMBRIOLÉ LA CAISSE

Paris, 3 décembre. — On a arrêté, hier, le manœuvre Adolphe Antonini, dit Dododipe, 18 ans, qui le 27 novembre dernier, avait pénétré dans la caisse de la gare de Lyon.

KLING MALADE

Londres, 3 décembre. — Le célèbre écrivain Rudyard Kipling qui souffre de bronchite avec complication pulmonaire, semble aller mieux aujourd'hui.

EN EGUISANT UN COUTEAU

Paris, 3 décembre. — A minuit, au Café de la Paix, boulevard des Capucines, Eugène Tosch, 20 ans, occupé à aiguiser un couteau à biseau involontairement au ventre René Gauzard, 40 ans.

LA VENGEANCE DU MARI

Vendôme, 3 décembre. — A Magardé, M. Langes, ancien colonel, mutilé de guerre qui vivait séparé de sa femme, a tiré par vengeance deux coups de revolver sur celle-ci qui a été grièvement blessée.

UNE USINE A CHAUSSURES EST DETRuite

Bar-le-Duc, 3 décembre. — Vers 17 heures, une explosion a détruit l'usine de fabrication de talons de chaussures Busby et Hardynek qui occupait environ 50 ouvriers.

LE JALOUX TUE SA FEMME

Paris, 3 décembre. — Vers 16 heures, au cours d'une scène de jalouse, l'employé d'hôtel Auguste Julien, âgé de 27 ans, a tué d'un coup de revolver sa femme âgée de 30 ans.

ON DECOUVRE LE CADAVRE D'UN BEBE

Paris, 3 décembre. — A 7 heures, ce matin, un cantonnier de la ville a découvert, sous une porte-cochère, 8, rue de la Ville-Évêque, le cadavre d'un nouveau-né en décomposition.

ECHOS

Les Revues de music-hall nous semblent abuser un peu des ressources que la publicité peut leur apporter.

LA PLACE DE NOS ASSOCIATIONS

Il est une circulaire du ministre de l'Intérieur (21 octobre 1924), qui est bon de rappeler à la mémoire de certains maires.

PIECES A FOURNIR EN CAS DE DECES D'UN PENIONNE

SI LES ARRERAGES D'UN PENIONNE SONT SUPERIEURS A 300 FRANCS : Il suffit de fournir au payeur avec le titre de pension ou les titres de pension un certificat d'hérédité délivré par le maire de la commune où s'est produit le décès.

LES MEFAITS DU FEU

Commissaire 3 décembre. — M. Vigneulle, un jeune homme d'un caractère agréable, a été tué par un barbarement érigeant une épicerie et était exploitée par M. Rigard et de la, a gagné le bâtiment voisin où étaient installés les services de la mairie.

UNE EXPOSITION DE CHATS

Londres, 3 décembre. — Les chats n'ont pas la réputation d'être des animaux très intéressants, mais à l'exposition annuelle de chats qui se tient à Londres en ce moment, beaucoup ont dans leur cage une bouteille d'eau chaude.

IL AVAIT CAMBRIOLÉ LA CAISSE

Paris, 3 décembre. — On a arrêté, hier, le manœuvre Adolphe Antonini, dit Dododipe, 18 ans, qui le 27 novembre dernier, avait pénétré dans la caisse de la gare de Lyon.

KLING MALADE

Londres, 3 décembre. — Le célèbre écrivain Rudyard Kipling qui souffre de bronchite avec complication pulmonaire, semble aller mieux aujourd'hui.

EN EGUISANT UN COUTEAU

Paris, 3 décembre. — A minuit, au Café de la Paix, boulevard des Capucines, Eugène Tosch, 20 ans, occupé à aiguiser un couteau à biseau involontairement au ventre René Gauzard, 40 ans.

LA VENGEANCE DU MARI

Vendôme, 3 décembre. — A Magardé, M. Langes, ancien colonel, mutilé de guerre qui vivait séparé de sa femme, a tiré par vengeance deux coups de revolver sur celle-ci qui a été grièvement blessée.

UNE USINE A CHAUSSURES EST DETRuite

Bar-le-Duc, 3 décembre. — Vers 17 heures, une explosion a détruit l'usine de fabrication de talons de chaussures Busby et Hardynek qui occupait environ 50 ouvriers.

LE JALOUX TUE SA FEMME

Paris, 3 décembre. — Vers 16 heures, au cours d'une scène de jalouse, l'employé d'hôtel Auguste Julien, âgé de 27 ans, a tué d'un coup de revolver sa femme âgée de 30 ans.

ON DECOUVRE LE CADAVRE D'UN BEBE

Paris, 3 décembre. — A 7 heures, ce matin, un cantonnier de la ville a découvert, sous une porte-cochère, 8, rue de la Ville-Évêque, le cadavre d'un nouveau-né en décomposition.



LA PLACE DE NOS ASSOCIATIONS

Il est une circulaire du ministre de l'Intérieur (21 octobre 1924), qui est bon de rappeler à la mémoire de certains maires.

PIECES A FOURNIR EN CAS DE DECES D'UN PENIONNE

SI LES ARRERAGES D'UN PENIONNE SONT SUPERIEURS A 300 FRANCS : Il suffit de fournir au payeur avec le titre de pension ou les titres de pension un certificat d'hérédité délivré par le maire de la commune où s'est produit le décès.

LES MEFAITS DU FEU

Commissaire 3 décembre. — M. Vigneulle, un jeune homme d'un caractère agréable, a été tué par un barbarement érigeant une épicerie et était exploitée par M. Rigard et de la, a gagné le bâtiment voisin où étaient installés les services de la mairie.

UNE EXPOSITION DE CHATS

Londres, 3 décembre. — Les chats n'ont pas la réputation d'être des animaux très intéressants, mais à l'exposition annuelle de chats qui se tient à Londres en ce moment, beaucoup ont dans leur cage une bouteille d'eau chaude.

IL AVAIT CAMBRIOLÉ LA CAISSE

Paris, 3 décembre. — On a arrêté, hier, le manœuvre Adolphe Antonini, dit Dododipe, 18 ans, qui le 27 novembre dernier, avait pénétré dans la caisse de la gare de Lyon.

KLING MALADE

Londres, 3 décembre. — Le célèbre écrivain Rudyard Kipling qui souffre de bronchite avec complication pulmonaire, semble aller mieux aujourd'hui.

EN EGUISANT UN COUTEAU

Paris, 3 décembre. — A minuit, au Café de la Paix, boulevard des Capucines, Eugène Tosch, 20 ans, occupé à aiguiser un couteau à biseau involontairement au ventre René Gauzard, 40 ans.

LA VENGEANCE DU MARI

Vendôme, 3 décembre. — A Magardé, M. Langes, ancien colonel, mutilé de guerre qui vivait séparé de sa femme, a tiré par vengeance deux coups de revolver sur celle-ci qui a été grièvement blessée.

UNE USINE A CHAUSSURES EST DETRuite

Bar-le-Duc, 3 décembre. — Vers 17 heures, une explosion a détruit l'usine de fabrication de talons de chaussures Busby et Hardynek qui occupait environ 50 ouvriers.

LE JALOUX TUE SA FEMME

Paris, 3 décembre. — Vers 16 heures, au cours d'une scène de jalouse, l'employé d'hôtel Auguste Julien, âgé de 27 ans, a tué d'un coup de revolver sa femme âgée de 30 ans.

ON DECOUVRE LE CADAVRE D'UN BEBE

Paris, 3 décembre. — A 7 heures, ce matin, un cantonnier de la ville a découvert, sous une porte-cochère, 8, rue de la Ville-Évêque, le cadavre d'un nouveau-né en décomposition.

LES MEFAITS DU FEU

Commissaire 3 décembre. — M. Vigneulle, un jeune homme d'un caractère agréable, a été tué par un barbarement érigeant une épicerie et était exploitée par M. Rigard et de la, a gagné le bâtiment voisin où étaient installés les services de la mairie.

UNE EXPOSITION DE CHATS

Londres, 3 décembre. — Les chats n'ont pas la réputation d'être des animaux très intéressants, mais à l'exposition annuelle de chats qui se tient à Londres en ce moment, beaucoup ont dans leur cage une bouteille d'eau chaude.

IL AVAIT CAMBRIOLÉ LA CAISSE

Paris, 3 décembre. — On a arrêté, hier, le manœuvre Adolphe Antonini, dit Dododipe, 18 ans, qui le 27 novembre dernier, avait pénétré dans la caisse de la gare de Lyon.

LES SPORTS

Les sportifs moulinois, après trois semaines d'attente, ont pu dimanche prochain assister à une belle réunion.

En effet, le C. A. B. Briviste a vu Pré-Bercy donner une énergique réponse aux « préférents », tandis que les « commis » de l'équipe seconde s'expliquent au niveau de ce deuxième avec l'équipe réserve du Stade Clémontois.

Ces deux rencontres présentent un réel intérêt, en raison de la valeur des équipes qui évoluent à Moulins.

Le C. A. B. Briviste est encore l'équipe du plus grand nombre de joueurs, mais celle-ci qui a déjà fait parler d'elle maintes et maintes fois dans les chroniques sportives, possède une réputation justement établie et un passé riche en beaux succès.

Elle est classée en division d'excellence, et c'est à elle que l'on doit le succès qui lui a permis de franchir la barre de la promotion en France, sa première qualification internationale.

De plus, le C. A. B. a la réputation de pratiquer un excellent rugby, son équipe ouvre à outrance et cherche toujours le maximum de ses possibilités susceptibles de rendre le jeu plus agréable et plus varié.

Les « sports » locaux, les fervents de l'ovation et les nombreux dans notre ville, pouront à nouveau prendre dimanche le chemin du Pré-Bercy, duquel ils avaient été éloignés momentanément.

Pour leur part, les jeunes et vieux riverains d'Arroun et ont pu être sûr qu'ils auront du sport au Pré-Bercy.

MAJESTIC-PALACE

ALLIER

A Arroun, un boulanger meurt carbonisé dans son fournil

M. Claudius Chambon, 59 ans, boulanger à Arroun, a été trouvé mort dans son fournil, ayant les pieds et le côté gauche de la tête en partie carbonisés.

On suppose que le malheureux, frappé de congestion au moment où il travaillait son four, aura tombé sur la braise non éteinte et avoir pu ainsi trouver une mort atroce, sans avoir pu appeler à l'aide.

MOULINS

Les concours de volailles grasses

Les agriculteurs désireux d'exposer des lots de volailles grasses vivantes qui se tiendra le vendredi 11 décembre à Moulins, au marché d'Arroun, ont adressé leur déclaration à M. Babin, à l'hôtel de ville de Moulins, avant le 10 décembre.

Les lots devront comprendre au moins cinq poules pour les poulets, trois poules pour les oies, les dindons ou canards. L'inscription et l'admission au concours sont gratuites.

Section cantonale des Pupilles de la Nation

Communication

La section cantonale des Pupilles de la Nation de Moulins est et restera ouverte dimanche 10 décembre, à l'hôtel de ville de Moulins, sous la présidence de M. Ernest Raymond, vice-président, et de M. de la Roche, secrétaire.

L'Office départemental a décidé pour ce trimestre de réserver les subventions exceptionnelles d'entretien à un taux plus élevé que celui des subventions régulières et de réserver dans chaque canton aux familles les plus indigentes.

Et c'est ainsi que la section cantonale de Moulins était chargée de rechercher parmi les pupilles du canton, les 25 d'entre eux les plus nécessiteux.

Le travail qui a été accompli, terminé, l'assemblée des deux vice-présidents, M. Ernest Raymond et Camille Planché.

La section cantonale des cantons de Moulins et de la région, en ce qui concerne les Offices des Pupilles de la Nation, a été réduite alors que les besoins n'ont jamais été aussi impérieux.

Considérant que c'est le dernier budget qui sera voté par le conseil général, le conseil général a décidé de voter un crédit de 100.000 francs.

Proteste contre cette diminution regrettable de crédits et met le vœu que des crédits supplémentaires et compensateurs soient prévus pour 1929.

La section cantonale de Moulins des Pupilles de la Nation.

Améliorer les conditions de vie des Pupilles de la Nation dépendant du Ministère de l'Intérieur, le ministère des Pensions a décidé de verser des allocations pour dévouement au sein du gouvernement des intérêts saisis des orphelins de guerre.

COMITE DEPARTEMENTAL DES MUTILES ET REFORMES DE LA GUERRE

M. le préfet de l'Allier vient de communiquer à M. le maire de Moulins, en l'accordant, un programme de directives complémentaires, une circulaire de l'Office National des mutilés et réformés de la guerre en date du 27 novembre 1928, fixant les modalités nouvelles en vue du renouvellement de ces cartes d'invalidité.

Les instructions précisent que la validité des cartes, actuellement en service, est prolongée jusqu'au 31 décembre 1928 pour permettre d'effectuer les opérations de renouvellement en quatre trimestres, d'après l'ordre alphabétique des noms des bénéficiaires.

En plus, les cartes d'invalidité seront désormais plus durées, effective de deux années, à compter du jour de la délivrance ou du renouvellement.

En conséquence, ce renouvellement s'effectuera au cours :

1^{er} trimestre 1929, pour les lettres A à F inclus.

2^e trimestre 1929, pour les lettres G à L inclus.

3^e trimestre 1929, pour les lettres M à R inclus.

4^e trimestre 1929, pour les lettres S à Z inclus.

La totalité des cartes de chacun de ces groupes devra être renouvelée au cours du trimestre qui lui est affecté. Les délais ainsi fixés sont à respecter en ce qui concerne les cartes d'invalidité et les cartes de réhabilitation.

En effet, la priorité sera toujours accordée, pour le renouvellement des cartes, aux demandeurs émanant des pensionnés de guerre qui se trouvent en instance dans les délais qui leur sont impartis. Par suite, les retardataires, dont les noms sont nombreux en fin d'année 1928, pourront être privés, pendant un certain laps de temps, de la jouissance de avantages réservés aux cartes d'invalidité, si celle carte n'a pu être renouvelée avant le 31 décembre 1928.

En outre, les renouvellements doivent être effectués à la diligence des porteurs qui se trouvent en instance au début ou au cours du trimestre auquel la validité de leur carte prendra fin.

Enfin, les intéressés voudront bien s'adresser à la mairie de leur commune qui leur fournira toutes les indications nécessaires pour la présentation et la justification de leur demande.

Trouvailles. — Un ôlé trouvé : par M. Mungest, 14, rue de Lyon, une lanterne de bicyclette ; par M. Desbordes, 23, rue Jeanne-Marie-Bureau, une paire de gants.

LOIRET

Un drame aux carrières de Chalette

Un père b.e.s.e. grièvement d'un coup de fusil son fils alcoolique

Chalette, 3 décembre (de notre correspondant particulier) — Un drame des plus violents s'est déroulé dans les carrières de Chalette, où logea depuis sept ans la famille Pouplard.

M. Pouplard, père, était toujours menacé par son fils Ménéty, âgé de 36 ans, ivrogne et débauché, auquel il avait consigné sa porte. Ménéty avait juré de se venger et c'est ainsi qu'il vint hier à la cabane de son père en proie à des menaces de mort.

Le père Pouplard ayant refusé de lui ouvrir, l'ivrogne brisa une vitre, puis la porta elle-même. Craignant pour ses jours, le père s'arma d'un fusil, et fit feu sur Ménéty, qui s'évanouit.

Accident du travail. — Jacques Dezaly, 46 ans, Dunlop, piédestal, contuses aux jambes ; Raymond Mouton, 27 ans, homme d'équipe au P. O., blessé au bras droit ; Louis Vachet, 45 ans, chauffeur, blessé à la tête par un coup de pioche ; Octave Richard, 54 ans, manœuvre, bras gauche, entorse au poignet droit.

Etat civil. — André Carrier, 45, rue de Paris.

Publication de mariage. — Gilbert Caillat, 40 ans, boulanger, rue de la République ; Marie Soulaud, 38 ans, couturière, rue de la République.

Concours dactylographique de Magie-City

Le conseil s'est réuni et a pris les décisions suivantes :

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

Vote d'élargissement de l'entrée de la rue de Chaumont.

NEVERS

Le tribunal rend son jugement dans l'affaire Latoré-Vieillot

M. Laforet, est condamné à lui verser la somme de 12.123 fr. 15, à titre de dommages-intérêts.

Jean Monnot, 42 ans, est condamné à 40 jours d'emprisonnement pour défaut de carnet antituberculeux.

Pierre Lazenay, omis de faire viser son carnet. Six jours de prison.

Joséphine Latoré, 19 ans, est cet individu qui, tout récemment, porta un coup de couteau à Jean-Louis Lamy, de Marzy. Il est condamné à 6 mois de prison.

Bernard Estève, 28 ans, sujet espagnol, est condamné à 15 jours de prison et usage de poids non vérifiés et d'une balance inexacte.

Après plaidoirie de M. Tricot, il est condamné à 6 jours de prison avec sursis de 111 francs d'amende.

Pour infraction à la police des chemins de fer, Emile Brière est condamné à 25 francs d'amende.

Sur la route n° 7, non loin de la commune de Varennes, M. Georges Couybes a renversé avec son automobile une voiture à âne dans laquelle avaient pris place Mmes Fleury et Madelin, leur occasionnant de sérieuses blessures.

M. Girard Joind l'automobiliste qui est condamné à 100 francs d'amende.

La partie civile, représentée par M. Lhopied, obtient 400 francs de dommages-intérêts. Le tribunal désigne le docteur Latoré pour procéder à l'expertise qui servira à l'évaluation du dommage causé aux deux victimes.

Henri Mulot et Jean Lachouette ont été surpris en action de chasse sur la propriété de M. Gustave Régnier, à Saint-Hilaire-Fontaine.

L'affaire est renvoyée pour audition du garde de M. Régnier.

A la requête de M. Lucas, comparant Arthur Rouvel, prévenu d'avoir chassé sur la propriété d'autrui. Il est condamné à 100 francs d'amende après plaidoirie de M. Franck-Bernard.

La partie civile, représentée par M. Lhopied, obtient 50 francs de dommages-intérêts.

MAJESTIC-PALACE

NEVERS

Le tribunal rend son jugement dans l'affaire Latoré-Vieillot

M. Laforet, est condamné à lui verser la somme de 12.123 fr. 15, à titre de dommages-intérêts.

Jean Monnot, 42 ans, est condamné à 40 jours d'emprisonnement pour défaut de carnet antituberculeux.

Pierre Lazenay, omis de faire viser son carnet. Six jours de prison.

Joséphine Latoré, 19 ans, est cet individu qui, tout récemment, porta un coup de couteau à Jean-Louis Lamy, de Marzy. Il est condamné à 6 mois de prison.

Bernard Estève, 28 ans, sujet espagnol, est condamné à 15 jours de prison et usage de poids non vérifiés et d'une balance inexacte.

Après plaidoirie de M. Tricot, il est condamné à 6 jours de prison avec sursis de 111 francs d'amende.

Pour infraction à la police des chemins de fer, Emile Brière est condamné à 25 francs d'amende.

Sur la route n° 7, non loin de la commune de Varennes, M. Georges Couybes a renversé avec son automobile une voiture à âne dans laquelle avaient pris place Mmes Fleury et Madelin, leur occasionnant de sérieuses blessures.

M. Girard Joind l'automobiliste qui est condamné à 100 francs d'amende.

La partie civile, représentée par M. Lhopied, obtient 400 francs de dommages-intérêts. Le tribunal désigne le docteur Latoré pour procéder à l'expertise qui servira à l'évaluation du dommage causé aux deux victimes.

Henri Mulot et Jean Lachouette ont été surpris en action de chasse sur la propriété de M. Gustave Régnier, à Saint-Hilaire-Fontaine.

L'affaire est renvoyée pour audition du garde de M. Régnier.

A la requête de M. Lucas, comparant Arthur Rouvel, prévenu d'avoir chassé sur la propriété d'autrui. Il est condamné à 100 francs d'amende après plaidoirie de M. Franck-Bernard.

La partie civile, représentée par M. Lhopied, obtient 50 francs de dommages-intérêts.

MAJESTIC-PALACE

NEVERS

Le tribunal rend son jugement dans l'affaire Latoré-Vieillot

M. Laforet, est condamné à lui verser la somme de 12.123 fr. 15, à titre de dommages-intérêts.

Jean Monnot, 42 ans, est condamné à 40 jours d'emprisonnement pour défaut de carnet antituberculeux.

Pierre Lazenay, omis de faire viser son carnet. Six jours de prison.

Joséphine Latoré, 19 ans, est cet individu qui, tout récemment, porta un coup de couteau à Jean-Louis Lamy, de Marzy. Il est condamné à 6 mois de prison.

Bernard Estève, 28 ans, sujet espagnol, est condamné à 15 jours de prison et usage de poids non vérifiés et d'une balance inexacte.

Après plaidoirie de M. Tricot, il est condamné à 6 jours de prison avec sursis de 111 francs d'amende.

Pour infraction à la police des chemins de fer, Emile Brière est condamné à 25 francs d'amende.

Sur la route n° 7, non loin de la commune de Varennes, M. Georges Couybes a renversé avec son automobile une voiture à âne dans laquelle avaient pris place Mmes Fleury et Madelin, leur occasionnant de sérieuses blessures.

M. Girard Joind l'automobiliste qui est condamné à 100 francs d'amende.

La partie civile, représentée par M. Lhopied, obtient 400 francs de dommages-intérêts. Le tribunal désigne le docteur Latoré pour procéder à l'expertise qui servira à l'évaluation du dommage causé aux deux victimes.

Henri Mulot et Jean Lachouette ont été surpris en action de chasse sur la propriété de M. Gustave Régnier, à Saint-Hilaire-Fontaine.

L'affaire est renvoyée pour audition du garde de M. Régnier.

A la requête de M. Lucas, comparant Arthur Rouvel, prévenu d'avoir chassé sur la propriété d'autrui. Il est condamné à 100 francs d'amende après plaidoirie de M. Franck-Bernard.

La partie civile, représentée par M. Lhopied, obtient 50 francs de dommages-intérêts.

MAJESTIC-PALACE

Advertisement for 'Les Pates de la Lune' (The Moon Pasta) by P. J. N. Faure-Biguet. It describes the product as a 'doublement insinué par une pratique constante de cuisine italienne' and lists various types of pasta available.

Advertisement for 'Les Pates de la Lune' (The Moon Pasta) by P. J. N. Faure-Biguet. It features a logo of a woman's face and lists various types of pasta available.

Advertisement for 'Les Pates de la Lune' (The Moon Pasta) by P. J. N. Faure-Biguet. It features a logo of a woman's face and lists various types of pasta available.

Advertisement for 'Les Pates de la Lune' (The Moon Pasta) by P. J. N. Faure-Biguet. It features a logo of a woman's face and lists various types of pasta available.

Advertisement for 'Les Pates de la Lune' (The Moon Pasta) by P. J. N. Faure-Biguet. It features a logo of a woman's face and lists various types of pasta available.

Advertisement for 'Les Pates de la Lune' (The Moon Pasta) by P. J. N. Faure-Biguet. It features a logo of a woman's face and lists various types of pasta available.

CHER

SAONE- & LOIRE

L'âne change en cerf

BOURGES

SANCERRE

Avant le Conseil général

La commission départementale s'est réunie aujourd'hui pour mettre au point les questions qui seront soumises à la prochaine session du conseil général.

La récolte du vin

Voici le résultat de la récolte en vin pour la commune de Sancerre d'après les déclarations faites à la mairie :

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

— Gustave Guillemot, 35 ans, et André Papillon, 24 ans, charpentier à Bourges, 50 francs d'amende pour infraction à la police des chemins de fer.

L'ÉLECTRIFICATION DU SANCERROIS

On sait que la commune d'Henrichemont avait annoncé son intention de se séparer du Syndicat formé pour l'électrification du Sancerrois.

L'Assemblée générale de la Société départementale de Pisciculture du Cher

Avant d'ouvrir la séance, M. Ponroy rend hommage à la mémoire du regretté président de la Société de Pisciculture, M. le marquis de Chaumont-Oulley.

Une série de cambriolages à Joué-sur-Aubois

Nous avons signalé que plusieurs maisons de la commune avaient été visitées par des cambrioleurs.

SAINTE-AMAND

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : Joseph Lamblot, 31 ans, marinier, sans domicile fixe, pour coups répétés, condamné à 25 francs d'amende et 15 jours de prison.

MACON

MEDAILLE DES SAPEURS-POMPIERS

Par arrêté du 21 novembre 1925, la médaille d'argent et le diplôme d'honneur ont été octroyés aux sapeurs-pompiers dont les noms suivent :

LE CHEUSOT

Chêne causé par la neige. — Un pointeur d'usine de fer des usines, M. François Rochet, 45 ans, demeurant boulevard Beauvaisien, a été blessé par un arbre qui s'est abîmé sur sa tête.

MARCHIGNY

Solrée théâtrale. — Le patronage des filles de la paroisse a représenté dimanche 10 décembre courant, salle du théâtre municipal.

LA CHAPELLE-D'ANGILLON

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

UNE VENTE DE CHARITÉ

Les dames de la charité d'Autun organisent le dimanche 6, jeudi 10 et vendredi 11 décembre courant, à l'hôtel de ville, une fête et vente de charité au profit des œuvres soutenues par leur association.

CONCERTS DE LA CLASSE 1900-1906

Les concerts de la classe 1900-1906. — Les concerts de la classe 1900-1906 ont eu lieu le dimanche 10 décembre courant, au théâtre municipal.

TROUVAILLES

— Il a été trouvé par M. Bernard Boudot, à Saint-Pancrace, une fourrure blanche, un livret militaire au nom de J.-M. Jarry, ron. Le réclamer à la gendarmerie.

MACON

MEDAILLE DES SAPEURS-POMPIERS

Par arrêté du 21 novembre 1925, la médaille d'argent et le diplôme d'honneur ont été octroyés aux sapeurs-pompiers dont les noms suivent :

LE CHEUSOT

Chêne causé par la neige. — Un pointeur d'usine de fer des usines, M. François Rochet, 45 ans, demeurant boulevard Beauvaisien, a été blessé par un arbre qui s'est abîmé sur sa tête.

MARCHIGNY

Solrée théâtrale. — Le patronage des filles de la paroisse a représenté dimanche 10 décembre courant, salle du théâtre municipal.

LA CHAPELLE-D'ANGILLON

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Grand, sec, le visage blême, Aristide Gallart...

Grand, sec, le visage blême, Aristide Gallart travaillait paisiblement à son ouvrage, quand la maison, les commodes ou le corps du ménage se branla, il eut un sursaut.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain a été porté de 1.55 à 1 fr. 60.

Avis mortuaires

Vous êtes prié d'assister au Convoy, Service et Entretien de Monsieur Edme DUCHEMIN...

Vous êtes prié d'assister au Convoy, Service et Entretien de Madame veuve DAVESNEU...

Vous êtes prié d'assister au Convoy, Service et Entretien de Madame CHABOT...

Vous êtes prié d'assister au Convoy, Service et Entretien de Monsieur Louis CHARBONNIER...

Vous êtes prié d'assister au Convoy, Service et Entretien de Monsieur Pierre-Léon GRAPIN...

Remerciements

Mme Besançon et ses enfants, M. Philippe Besançon, M. et Mme Tardieu, etc.

YONNE AUXERRE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL... Deux mois de prison à Hippolyte Roy...

Médaille militaire... Deux anciens mobilisés du 7^e d'infanterie...

Tentative de suicide... M. Roger Richard, employé de commerce...

SAINT-FARGEAU... La fête de Saint-Eloi...

SAINT-FARGEAU... La fête de Saint-Eloi...

TONNERRE... M. Bertin-Jourda, ingénieur des travaux publics...

Renseignements agricoles

Marché de la Villette

On cote à la livre nette, bœufs extra-normands, on charolais, 4,25 à 4,55...

COURS OFFICIELS... Bœufs, 1^{re} qualité, 8,00 à 8,20...

HAILES CENTRALES DE PARIS... MANDES... Cours moyen au kilo...

BOURSE DU COMMERCE... Sucres... Courant 222,50 à 223,50...

MARCHE LIBRE DE PARIS... Bœuf de Bourgogne, 128 à 138 fr.

MARCHE LIBRE DE PARIS... Bœuf de Bourgogne, 128 à 138 fr.

MARCHE LIBRE DE PARIS... Bœuf de Bourgogne, 128 à 138 fr.

MARCHE LIBRE DE PARIS... Bœuf de Bourgogne, 128 à 138 fr.

MARCHE LIBRE DE PARIS... Bœuf de Bourgogne, 128 à 138 fr.

MARCHE LIBRE DE PARIS... Bœuf de Bourgogne, 128 à 138 fr.

MARCHE LIBRE DE PARIS... Bœuf de Bourgogne, 128 à 138 fr.

Foires et Marchés de la Région

BEAUREPAIRE... On cote à la livre, 7 à 7,50 le litre, œufs, 8 fr. la douzaine...

CHARNY... On cote à la livre, 100 fr. l'avoine...

ROANNE... On cote à la livre, 121 fr. les 100 kilos...

SAINTE-SAUVE... On cote à la livre, 800 poullets...

POMMES DE TERRE... MARCHÉ DES INNOCENTS... Par comparaison avec celle de la huitaine précédente...

L'alimentation des animaux... D'une façon générale on considère que l'alimentation par les céréales...

Les peaux de lapins... Aujourd'hui les peaux de lapins, transformées par l'industrie...

FORTIFIEZ-VOUS... En prenant la Quintonine, en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin...

PLUS D'IVROGNES... Poudre JANEHO... Amélioration rapide

PLUS D'IVROGNES... Poudre JANEHO... Amélioration rapide

PLUS D'IVROGNES... Poudre JANEHO... Amélioration rapide

Foires de la semaine

DEMAIN SAMEDI... Allier - Cussel, Le Donjon. Cher - Charenton, Sancerre.

LUNDI 7... Allier - Barrais-Busselles, Bourbon-L'Archambault, Dion, Escourrolles...

MARDI 8... Allier - Cosne-d'Allier, Paray-Brisailles, Nevers - Savigny-en-Sancerre.

MERCREDI 9... Allier - Boucé, Vichy. Nièvre - Marigny-L'Église.

JEUDI 10... Allier - Lépailles, Marcillac, Villeneuve. Nièvre - Assan, Montreuil, Montcaumon, Rémilly.

VENREDI 11... Cher - Lignéres. Puy-de-Dôme - Lapeyrouse. Saône-et-Loire - Buxy, Dompièrre-les-Ores, Le Creusot.

FUSÉES DANS LA NUIT... Dans la nuit, dans la mort... Fuses dans la nuit, dans la mort...

FUSÉES DANS LA NUIT... Dans la nuit, dans la mort... Fuses dans la nuit, dans la mort...

FUSÉES DANS LA NUIT... Dans la nuit, dans la mort... Fuses dans la nuit, dans la mort...

FUSÉES DANS LA NUIT... Dans la nuit, dans la mort... Fuses dans la nuit, dans la mort...

FUSÉES DANS LA NUIT... Dans la nuit, dans la mort... Fuses dans la nuit, dans la mort...

FUSÉES DANS LA NUIT... Dans la nuit, dans la mort... Fuses dans la nuit, dans la mort...

LES CONCERTS DE T. S. F.

"RADIO-PARIS" A 23 h. 30, radio-concert Lucien Paris...

TOUR EFFEL De 18 à 19 h. 05, journal parlé par T. S. F.

PROGRAMME... De 10 h. 30 à 11 heures, radio-concert avec les concours de Mmes Wilhelmine Goussier...

PROGRAMME... De 10 h. 30 à 11 heures, radio-concert avec les concours de Mmes Wilhelmine Goussier...

PROGRAMME... De 10 h. 30 à 11 heures, radio-concert avec les concours de Mmes Wilhelmine Goussier...

PROGRAMME... De 10 h. 30 à 11 heures, radio-concert avec les concours de Mmes Wilhelmine Goussier...

PROGRAMME... De 10 h. 30 à 11 heures, radio-concert avec les concours de Mmes Wilhelmine Goussier...

PROGRAMME... De 10 h. 30 à 11 heures, radio-concert avec les concours de Mmes Wilhelmine Goussier...

PROGRAMME... De 10 h. 30 à 11 heures, radio-concert avec les concours de Mmes Wilhelmine Goussier...

PROGRAMME... De 10 h. 30 à 11 heures, radio-concert avec les concours de Mmes Wilhelmine Goussier...

PROGRAMME... De 10 h. 30 à 11 heures, radio-concert avec les concours de Mmes Wilhelmine Goussier...

PROGRAMME... De 10 h. 30 à 11 heures, radio-concert avec les concours de Mmes Wilhelmine Goussier...

PROGRAMME... De 10 h. 30 à 11 heures, radio-concert avec les concours de Mmes Wilhelmine Goussier...

BOURSE DE PARIS

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour, Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour



GE FSE THOMSON-HOUSTON Agence à CLEMONT-FERRAND, 20, Boulevard Desaix

Rentes Viagères AUX TAUX TRÈS AVANTAGEUX DES DERNIERS TARIFS AUTORISÉS

CHOCOLAT MEIER en Poudre ou en Granulé En quelques minutes vous aurez un excellent déjeuner.

Officiers Ministériels Etude de M. REDON, licencié en droit notaire à Autun

Locations DOMAINE D'UCHAIN, commune de Perassy (Indre), 60 hectares environ...

A LA GRANDE FABRIQUE

NEVERS - 4, Place du Lycée, 2, rue de Rémigny (ancien Grand Café Glacier) - NEVERS

PARDESSUS MANTEAUX



119 fr.
149 fr.
189 fr.



RAGLAN droit pour enfant
49 69 89



RAGLAN croisé pour enfant
49 69 89



119 fr.
150 fr.
195 fr.

Achats

Un grand magasin à acheter...
TELLES DE CHAMPAGNE...
Vides à 0 fr. 45 la bouteille.

ACHETEUR FOIN et PAILLE...
Faire offres Antony MAITRE...
Diège (Nièvre) 31784

On demande PARQUET-BAL...
occasion ou neuf, 16 à 30 mètres...
S'adresser : Société Musicale...

ACHETEUR GRUES toutes...
essores.

TRAVERSES pour grands et...
petits enfants.

M. CHAILLARD, à Corbigny...
Nièvre. 31786

Ventes

RENAULT torp. 6 pl. décalées...
1923, capot profilé, très bon...
état. 9.500 fr.

FIAT torp. 10 C.V. 1923...
bonne base sur confort, garantie...
1250 fr.

TALBOT 10 C.V. torp. sport...
1924, roues Rudge, amortisseur...
pare-brise, accessoires complets...
occasion exceptionnelle.

BEUGE torp. 4 cyl. 13 C.V...
type B R. 1921. État, démar...
r. électrique, peinture neuve, état...
mécanique garanti. 21.000 fr.

S'adr. : Compagnie Automobile...
et Industrielle, 30, avenue de la...
fière, Châteaurenault, tel. 4-9.

CHARRON omnibus 10-12 places...
12 C.V. 4 cyl. état de neuf.

CHARRON limousine 12 C.V.,...
4 cyl., parfait état.

PEUGEOT torpédo 9 C.V., 4...
cylindres.

Peux intéressants.

M. POUILLOT, garage, Cosne...
sur-Loire (Nièvre). 31791

RAYONNAGES, TIROIRS...
COMPTOIRS, etc.

S'adresse : Maison LEPRIN...
15, rue du Fay, Nevers. 31725

JEUNES VEAUX femelles...
races pures normande, issus de...
taureaux ayant de 20 à 25 litres de...
lait, à cueillev de suite.

S'adresser à M. Maurice...
RESSON, 5 bis, rue Saint-Didier...
Nevers. 31823

BOIS DE CHAUFFAGE...
A partir de 20 fr. le stère, moule...
de toutes qualités.

S'adresser à M. TAUPIN...
à Coulanges-s-Nevers, par Nevers...
Nièvre, Téléph. 4-83 31355

Personnel

EMPLOYE aux écritures...
pour expéditions et débits.

Bureau du journal. 31490

Ouvriers CIMENTIERS mariés...
pour la construction d'objets...
en ciment tels que : réservoirs...
bacs, etc. Travail assuré à...
l'année, logs, salaires bons ap...
pointement.

Bureau du journal. 30.964

JEUNE HOMME 13 à 15 ans...
pour maison de gros.

Bureau du journal. 31835

REPRESENTANT A LA...
COMMISSION pour le départe...
ment de la Nièvre, objets...
industriels, automobile, etc.

est demandé par importante...
Société huiles et graisses miné...
rales.

Ecrire ou voir vendredi M...
PHILIPIN, inspecteur, Hôtel de...
France, Nevers.

GENS DE MAISON

ON DEMANDE

BON GARDE CHASSE, âge...
minimum 30 ans, connaissant...
bien son métier, bon pégeur...
mais qualité essentielle exigée...
très bon élève.

Logé, chauffé, jardin, primes...
sur animaux nuisibles et gibier...
abattu.

Inutile écrire si pas très bon...
références.

Adresser correspondance à...
M. COLAS, garde chef, château...
Percy-le-Frésil, par Chevagnes...
(Allier). 31579

BON COCHER célibataire...
pour châteaun de la Nièvre...
Nourri, logé, chauffé, salé...
bons appointements. Très bon...
références exigées.

Ecrire régisseur Château de...
Percy-le-Frésil, par Chevagnes...
(Allier). 31578

PETIT APPRENTI VALET DE...
CHAMBRE de 15 à 16 ans taille...
d'au moins 1 m. 65. Urgence.

Ecrire : Comte de CHAMBURE...
37, rue Bergère, Paris.

Nevers

OCASION

A VENDRE

Divers objets neufs à des prix...
avantageux tels que : bicyclette...
Saint-Georges, phonographes...
OPERA et autres, photo...
graphie « AEROPHONE », co...
que tulle cristall, trousse...
toilette, sacs voyage, couverts...
Louis XVI, services à liqueurs...
métal argenté et bronze, servi...
ces à salade, corne blanche, ser...
vices à découper Louis XV, ra...
soirs spirit APOLLO, resoi...
r « GIL ETIE », coffret par...
fumerie, vase vieill ivore...
rusoirs étrole CANOK, cou...
teaux suisses à lames, cou...
teaux ivorine à lames, timb...
res métal argenté, stylo-plu...
me plaque argent, ronds de ser...
viette.

S'adr. aux BUREAUX de...
« PARIS-CENTRE », 24, avenue...
de la Gare. 31805

REPRESENTATION

A...
galer à Nevers en le 1^{er} janv 25

Ron neit PORTEFEUILLE

ALIMENTATION complet, tr...
bonnes Caries, Marques co...
nues, bonne client. Frag. facile.

Convaincre à J. H. début, en...
rapide, ou renier. Mise au cour...
assure. Val. moyenn. Ecrire...
pr. renseign. à Mlle PISON...
Poste rest., Nevers. 31806

AVIS

M. GENEVOIS Aubin, demeurant...
à Nevers, rue de Loire 15...
préviend le public et les comp...
merçants qu'il ne répond plus...
des dettes que pourrait contrac...
ter sa femme, née Louise...
Gomard, qui a quitté le domicile...
conjugal.

CADEAU

Toute personne nous adres...
sant une enveloppe portant...
son adresse peut recevoir...
GRATUITEMENT

une jolie batterie Cuisine Alumi...
nium, 17 pièces, manche bois...
1000 sont à distribuer pour lancer notre marq...
uite de joindre un timbre.

LAPINS MALADES

Gros ventres, anémie, oculites, diarrhées, etc.

POUDRE KLAPPA

remède radical guérit rapidement

Bouteilles franco-55\$0. Les 5 boîtes 25\$0.

Boîte 10\$0. S'adresser à M. P. G. 10000

Dépôt de la POUDRE KLAPPA Phis :

Bernamont, Nevers. Ravier, Luzy. Reuilhon, Nevers. Cocos, Cosne-s.-Loire. Mignot, Corbigny. Morice, La Machine. Patrain, Clamecy. Patroître, Decize.

Toiles, Sacs, Ficelles, Cordages

Bâches en toiles stéganiques

garantie imperméabilité absolue

Câbles Métalliques

Chablots pour entrepreneurs

Ancienne Maison P. CHAMOUARD

L. ALEXANDRE

Successeur

18, Place Wilson, 18, NEVERS

Tel. 2.66

A L'ABUSSON

35, rue du Commerce, 35, NEVERS

L. MARIBAS, Successeur

Spécialité de Bonnetiers pour Enfants

Ouvrages de Dames

Le plus grand choix de Laines à tapisser

de la région

Lustrerie électrique, genre nouveau

GRANDE MAISON D'AMEUBLEMENTS

Veuve Joseph BUVAT

Paul BUVAT, Successeur

Grand Choix de Meubles

DE TOUTES CATEGORIES

Installations Complètes

Doit sa réputation à sa fabrication

irréprochable et à ses prix de

fabricants.

voire visite est attendue

32, Rue de Paris, 32

TEL. 1-18 MOULINS R.C. 706

Pour toutes demandes de renseigne...

ments il est indispensable de rappeler...

le numéro de l'annonce et de joindre...

un timbre de 0 fr. 30 pour la réponse

CHASSE, T. R. ESERVE, DEFENSE

Emile DU MAS FABRICANT BREVETE ET DIPLOME

40

Rue du Commerce

NEVERS

L'Occasion du Jour de l'AN

Grand choix de carabines et pistolets de tous modèles, canne-tout, cannes dites de défense

Matraque, cannes-à-peau, le plus grand choix de colliers fous, laines et tout ce qui

concerne les accessoires de chasse, fourreaux, carabines, cartouchères, miroirs, etc.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

ENTRETIEN DE FUSILS L'ANNEE - REPARATIONS RAPIDES ET SOIGNEES

Mais non Madame, pourquoi insister à chercher des articles intéressants, je vous l'ai

toujours dit qu'à Nevers, il n'y a que

Le Fouillis des Dames

10, Rue Ferdinand-Gambon, NEVERS

qui est l'unique magasin, ou vous pourrez trouver de la nouveauté pour Dames et En-

fants à des prix avantageux et de la dernière création tels que :

Gilets fantaisie, combinaisons costumes et barboteuses garçonnets, robes fillettes,

écharpes, cache-cols bas et chaussettes, etc., etc.

UN GRAND EFFORT - pour quelques jours seulement

Un grand stock de serviettes toilettes, nid d'abeilles et éponges, qu'il faudra venir

voir, à seule fin de profiter de ses prix incomparables.

Magasin ouvert dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

ENTREE LIBRE

Rideaux, Stores, Brise-bise, couvre-lits, Tapis

R. C. Nevers 530

ENTIEREMENT FAIT A LA MAIN

FABRIQUE SPECIALE DE DENTELLES & BRODERIES

(main et mécanique)

MAISON DE CONFIANCE LA MIEUX ASSORTIE

LE MEILLEUR MARCHÉ A QUALITÉ EGALE

A la Ville du Po

Mlle L. CRÉTEAUX

13, rue de Rémigny, Nevers (Nièvre)

MORS

12-16 14-20 CV

Simple - Souple - Silencieuse

Garage de la Nièvre

6, rue de la Gare, NEVERS

Arbres Fruitiers

Choix considérable

toutes forces - toutes formes - toutes variétés

ROSIERS

Splendide collection en tiges et basses tiges

ARBRES et ARBUSTES D'ORNEMENT

PLANTS POUR CLOTURE ET BOISEMENT

CHEVALIER

Épiciériste à NEVERS

Téléphone 4-22

DEMANDEZ SON CATALOGUE

Alfred PAVAILLON

FOURRURES

Ancienne maison MACHEFER

à l'honneur d'informer sa nombreuse et fidèle

clientèle, que prochainement, ses

Magasins de Vente

seront transférés dans l'immeuble nouveau de la

Rue du Quatre-Septembre

INSTALLATION MODERNE

Grand Choix de Fourrures

de toutes provenances

Electricité Générale

Eclairage et démarrage des autos

CHARGE D'ACCUMULATEURS

Réparations de magnéto de toutes marques

JACQUART-BACHELIER

3, rue Thévenot

Près la Croix des Pèlerins, NEVERS

Amilcar

Voir les Nouvelles Carrosseries

et les nouveaux modèles pratiques

et confortables

Agence à :

à ET-POURCAIN SUR-SIOULE (Allier).

Faites peindre vos voitures à la Carros-

serie VINGENT, superbement outillée

pour faire bon et beau travail dans un

minimum de temps - Toutes peintures au

hoix et pour tous véhicules.

FOURRURES-Pelletteries

N'oubliez pas pour vos achats de

FOURRURES de vous adresser à

G. PETIT-RENAUD-DEJOUX

Nevers, 36, Avenue de la Gare, 36, Nevers

31834

Maison de Confiance

qui vu ses prix modérés

vous donnera toute satisfaction

GARAGE MODERNE

A LUZY (Nièvre)

Agence Exclusive :

CITROEN

& ROLLAND-PILAIN

Membre de l'« A »

Téléphone 34

A VENDRE

VIEUX JOURNAUX

6 fr. 75 le volume.

S'adresser au bureau du journal

AU PETIT LOUVRE

56, Rue de Nièvre, NEVERS

Faire un cadeau qui fera toujours plaisir n'est pas chose facile. En vous

adressant chez nous, plus d'hésitation, vous y trouverez un choix considé-

rable en

JOUETS-ETRENNES

Rendez-nous visite. Vous jugerez la modicité de nos prix.

ENTREE LIBRE - VISITEZ NOS ETALAGES

NOS ETRENNES

Tout lecteur qui enverra ce bon au Journal

le Foyer Pratique, 2, rue de Compiègne, PARIS

recevra GRATUITEMENT :

L'Almanach amusant du Journal.

Une Pochette Surprise.

Un délicieux Déjeuner à l'OVO-CACAO.

Les conditions du Concours des Milliards

doté de 25.000 francs de prix.

Joindre 0.50 en timbres pour

fruits d'envoi à domicile.

RAN COATINT

CHARRUES THEVENIN

ROULEAUX TOLE ou FONTE

FAUCHEUSES MAC GORMICK

RATELEUSES et FANEUSES

PRIX INTERESSANTS

GIRAULT-LECAS

Maison THEVENIN, à Champlamy (Nièvre)

"STOCKS"

A. SAUJOT

13, Rue de Rémigny, NEVERS

CHAUSSURES et CONFECTIONS

VETEMENTS de TRAVAIL

SOLDES en TOUS GENRES

Le journal PARIS-CENTRE est en vente

à l'imprimerie de PARIS-CENTRE, à Nevers

Fabrique Spéciale de Paletots de Chèvre Suisse

PREVOST-MARECHAL

Fourreur-Spécialiste

12, Rue La Fayette, NEVERS -- Téléphone 1-42

CRAVATES, ÉCHARPES ET MANCHONS

Pour Dames, Fillettes et Enfants</